



## REL11BA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le bachelier propose une formation en théologie, incluant une formation de base en sciences humaines et en sciences des religions. Il donne accès au master en théologie, au master en études bibliques et au master en sciences des religions. La Faculté de théologie et d'étude des religions accueille aussi bien les laïcs que les religieux et les prêtres de tous pays, qui se destinent à des avensirs parfois fort différents.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez reçu une solide formation de base en sciences humaines et en sciences des religions ;
- serez en mesure d'initier une réflexion éthique et dogmatique ;
- serez capable d'approcher les textes des traditions biblique et chrétienne en hébreu, en grec ou en latin ;
- aurez eu l'occasion de mettre vos compétences à l'oeuvre dans un premier travail de recherche théologique.

Une partie des enseignements peut être suivie à distance moyennant l'accord préalable du responsable de programme.

Ce programme peut être suivi en présentiel à Louvain-la-Neuve, ou à distance grâce au partenariat avec [l'Université en ligne Domuni](#) avec les mêmes exigences académiques (temps dédié au parcours de formation)

#### Votre profil

Une bonne maîtrise du français parlé et écrit, un esprit d'analyse et de synthèse, une certaine ouverture d'esprit et un intérêt pour les questions humaines et religieuses sont les conditions requises pour entamer les études en théologie chrétienne et en sciences des religions.

Pour la modalité en ligne et à distance :

- Vous êtes engagé dans la vie professionnelle et recherchez une formation souple et à distance permettant de combiner votre activité et une formation universitaire diplômante.

#### Votre futur job

Le spécialiste des questions de la foi chrétienne et plus largement des religions est apprécié pour ses qualités d'écoute et de dialogue.

Il trouve un emploi dans l'enseignement, dans les domaines de la recherche en théologie ou en études bibliques, de l'animation pastorale (paroisses, prisons, hôpitaux, mouvements de jeunesse, ...), du journalisme religieux, de la consultance ou médiation interculturelle et religieuse, des ONG, etc.

Le stage d'observation est l'occasion de vous immerger dans un de ces milieux professionnels.

**Votre programmesdon un51tu du230serche théolos :52mhe tgsynth udes bib,r une réflexion éthique et dogma,-1 0 418.2510apr d**

## REL1BA - Profil enseignement

D.4. S'outiller pour favoriser son auto-apprentissage et un développement personnel tout au long de la vie

E. Communiquer sa réflexion théologique

E.1. Faire le compte rendu d'un livre de théologie, avec une appréciation critique

E.2. Rédiger une réflexion théologique sur une question ayant trait à la foi chrétienne

E.3. Synthétiser des apports provenant de diverses sources pour construire une argumentation cohérente

E.4. Structurer les résultats d'une recherche et en faire un exposé oral

E.5. Utiliser des moyens de communication appropriés (écrit, oral, audio-visuel, nouveaux médias)

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en sciences religieuses totalise 180 crédits répartis sur trois blocs annuels (3 x 60 crédits). Il comporte une majeure de 150 crédits et une mineure ou un approfondissement de 30 crédits (2 x 15 crédits répartis en 2e et en 3e bloc annuel).

La majeure en sciences religieuses est composée de :

- l'initiation aux différents domaines de la théologie et des sciences des religions ;
- l'initiation à la philosophie et aux sciences humaines ;
- l'initiation aux langues anciennes ;
- un cours d'anglais et un séminaire de lecture de textes théologiques anglais ;
- une initiation à la méthodologie de la théologie, un stage d'observation et un travail de fin de bachelier ;
- des cours à choisir dans les matières : Nouveau Testament, histoire du christianisme, ecclésiologie ou théologie pratique, théologie sacramentaire, éthique, philosophie.

Le premier bloc annuel du programme ne comporte que des cours obligatoires (60 crédits), assurant une introduction aux disciplines de base tant en théologie, méthodologie, qu'en philosophie et en sciences humaines.

À partir du second bloc annuel, l'étudiant est invité à ouvrir ses horizons intellectuels et à compléter sa majeure par le choix d'une mineure ou un approfondissement : soit un approfondissement en sciences religieuses (théologie chrétienne), soit la mineure en sciences des religions (complément disciplinaire), soit une mineure dans une autre faculté de l'Université (par exemple, la mineure en philosophie ou dans d'autres sciences utiles pour le travail en théologie).

Une spécialisation progressive du cursus de l'étudiant est par ailleurs envisageable en vue d'une admission en EBIB2M Master en études bibliques. Les titulaires du bachelier en sciences religieuses ont un accès immédiat au THEO2M Master en théologie et au SREL2M Master en sciences des religions.

## REL11BA Programme

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊘ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2 3

### o Majeure du bachelier en sciences religieuses (150 crédits)

Le programme de la majeure en sciences religieuses comporte des cours obligatoires et des cours au choix. Les cours obligatoires se donnent principalement en 1er bloc annuel. En complément des cours obligatoires, l'étudiant suivra des cours au choix pour atteindre 45 crédits annuels en 2ème et 3ème blocs annuels de la majeure.

Bloc  
annuel

1 2 3

o **Théologie, sciences humaines et sciences des religions (122 crédits)**



**o Mineure ou approfondissement (30 crédits)**

---

*La majeure en sciences religieuses sera complétée à raison de 15 crédits en 2e et 15 crédits en 3e bloc annuel soit par une mineure ou un approfondissement : soit par l'approfondissement en sciences religieuses (théologie chrétienne) (30 crédits), soit par le complément disciplinaire en sciences des religions (30 crédits), soit par une mineure (30 crédits) dans une autre faculté. Sont plus recommandées les mineures en Antiquité, en Histoire de l'Art et Archéologie, en langue arabe et civilisation de l'Islam ...*

*Maximum 1 élément(s)*

---

## PROGRAMMES PARTICULIERS

---

> [Bachelier en sciences religieuses \[Modalité en ligne\]](#) [ <https://uclouvain.be/prog-2023-reli1ba-programme> ]

### Bachelier en sciences religieuses [Modalité en ligne]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

---



Bloc

annuel

1 2 3

**o Nouveau Testament (5 crédits)**

5 crédits à choisir parmi :

⌘ LRELV1341	Nouveau Testament A	Régis Burnet	PR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕		x	x
⌘ LRELV1342	Nouveau Testament B	Régis Burnet	PR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖		x	x

**o Ecclésiologie et théologie pratique (7 crédits)**

o EDOMU1291	Ecclésiologie		PR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕		x	x
o LRELV1293	Introduction au droit canonique A	Louis-Léon Christians	PR [q2] [15h] [2 Crédits] ⊕		x	x

o

Bloc

annuel

1 2 3

○ LRELV1292	Introduction à la théologie pratique	Arnaud Join-Lambert	PR
-------------	--------------------------------------	---------------------	----



● LREL1190

**RELI1BA - 2e bloc annuel**

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme de la majeure en sciences religieuses comporte des cours obligatoires et des cours au choix. Les cours obligatoires se donnent principalement en 1er bloc annuel. En complément des cours obligatoires, l'étudiant suivra des cours au choix pour atteindre 45 crédits annuels en 2ème et 3ème blocs annuels de la majeure.

**o Majeure du bachelier en sciences religieuses**

Le programme de la majeure en sciences religieuses comporte des cours obligatoires et des cours au choix. Les cours obligatoires se donnent principalement en 1er bloc annuel. En complément des cours obligatoires, l'étudiant suivra des cours au choix pour atteindre 45 crédits annuels en 2ème et 3ème blocs annuels de la majeure.

**o Théologie, sciences humaines et sciences des religions****o Théologie**

○ LRELI1272	Patrologie	Jean-Marie Auwers	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
○ LRELI1361	Christologie et salut	Benoît Bourgine	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LRELI1362	Monothéisme et trinité	Benoît Bourgine	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
○ LRELI1261	Ancien Testament	Hans Ausloos	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐

**o Sciences humaines et sciences des religions**

○ LRELI1310	Judaïsme	David Lemler	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LRELI1320	Introduction à l'histoire des religions	Philippe Cornu	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LFILO1120	Métaphysique	Olivier Depré	(FR) [q1] [45h] [3 Crédits] 🌐
○ LRELI1321	Histoire du christianisme : époque contemporaine	Jean-Pascal Gay	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LRELI1332	Croyance, foi et religion	Olivier Riaudel	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐



⌘ LFIAL1180	Latin I	Lysiane Delanaye	FR [q1] [30h] +30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LGLOR1731	Explication d'auteurs latins A	Lysiane Delanaye Aaron Kachuck	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⌘ LGLOR1732	Explication d'auteurs latins B	Lysiane Delanaye Aaron Kachuck	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LRELI1240	Lecture de textes grecs du Nouveau Testament	Jean-Marie Auwers	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LRELI1631	Hébreu biblique I A	Mathieu Richelle	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⌘ LRELI1632	Hébreu biblique I B		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐

### ○ Anglais

○ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Marine Volpe (supplée) Sandrine Mulkers)	EN [q1+q2] [45h] [4 Crédits] 🌐
○ LRELI1400	Lecture de textes théologiques anglais	Timothy Byrne (coord.) Geert Van Oyen	

**RELI1BA - 3e bloc annuel**

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme de la majeure en sciences religieuses comporte des cours obligatoires et des cours au choix. Les cours obligatoires se donnent principalement en 1er bloc annuel. En complément des cours obligatoires, l'étudiant suivra des cours au choix pour atteindre 45 crédits annuels en 2ème et 3ème blocs annuels de la majeure.

**o Majeure du bachelier en sciences religieuses**

Le programme de la majeure en sciences religieuses comporte des cours obligatoires et des cours au choix. Les cours obligatoires se donnent principalement en 1er bloc annuel. En complément des cours obligatoires, l'étudiant suivra des cours au choix pour atteindre 45 crédits annuels en 2ème et 3ème blocs annuels de la majeure.

**o Théologie, sciences humaines et sciences des religions****o Théologie**

○ LRELI1272	Patrologie	Jean-Marie Auwers	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
○ LRELI1361	Christologie et salut	Benoît Bourgine	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LRELI1362	Monothéisme et trinité	Benoît Bourgine	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
○ LRELI1261	Ancien Testament	Hans Ausloos	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐

**o Sciences humaines et sciences des religions**

○ LRELI1310	Judaïsme	David Lemler	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LRELI1320	Introduction à l'histoire des religions	Philippe Cornu	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LFILO1120	Métaphysique	Olivier Depré	(FR) [q1] [45h] [3 Crédits] 🌐
○ LRELI1321	Histoire du christianisme : époque contemporaine	Jean-Pascal Gay	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
○ LRELI1332	Croyance, foi et religion	Olivier Riaudel	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐





⌘ LFIAL1180	Latin I	Lysiane Delanaye	FB [q1] [30h] +30h] [5 Crédits]
⌘ LGLOR1731	Explication d'auteurs latins A	Lysiane Delanaye Aaron Kachuck	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LGLOR1732	Explication d'auteurs latins B	Lysiane Delanaye Aaron Kachuck	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖
⌘ LRELI1240	Lecture de textes grecs du Nouveau Testament	Jean-Marie Auwers	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
⌘ LRELI1631	Hébreu biblique I A	Mathieu Richelle	FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LRELI1632	Hébreu biblique I B		FB [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖

### o Anglais

o LRELI1400	Lecture de textes théologiques anglais	Timothy Byrne (coord.) Geert Van Oyen	FB [q2] [30h] [3 Crédits]
-------------	--	--	---------------------------------

### o Méthodologie

o LRELI1210	Stage d'observation	Dominique Jacquemin	FB [] [] [2 Crédits]
o LRELI1300	Travail de fin de cycle		FB [q1+q2] [] [4 Crédits]

### ⌘ Cours facultatifs

⌘ LRELI1297	Questions inter-religieuses transversales A	Mehdi Azaiez Arnaud Join-Lambert Olivier Riaudel	FB [q2] [18h] [3 Crédits] ⊕
⌘ LRELI1298	Questions inter-religieuses transversales B	Jean-Marie Auwers Mehdi Azaiez	FB [q2] [18h] [3 Crédits] ⊖

### o Mineure ou approfondissement

La majeure en sciences religieuses sera complétée à raison de 15 crédits en 2e et 15 crédits en 3e bloc annuel soit par une mineure ou un approfondissement : soit par l'approfondissement en sciences religieuses (théologie chrétienne)

**REL1BA - Informations diverses**

---

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#)

## PÉDAGOGIE

---

Le programme est pensé pour favoriser l'approche (inter)active par les étudiants des diverses disciplines théologiques.

En premier bloc annuel, le cours de méthodologie générale et le séminaire de méthodologie de la théologie visent un accompagnement optimal du groupe des étudiants et de chacun en particulier.

Toujours en premier bloc annuel, une initiation théorique et pratique aux instruments de travail de base, par exemple aux sources accessibles à la bibliothèque et sur internet, (avec réalisation de travaux de groupes supervisés supposant la découverte de contenus de savoir) sera assurée par les enseignants de la plupart des disciplines, et ce, à l'intérieur de chacun des cours d'introduction, assurant dès le départ un rapport actif au travail théologique.

En deuxième bloc annuel, un cours de méthodologie complète la formation reçue en premier bloc annuel.

Dans la plupart des cours, les activités prévoient un volume de travail conséquent permettant de développer une pédagogie active initiant l'étudiant à une approche participative pour les diverses disciplines théologiques et en sciences des religions.

Certains cours du bachelier peuvent être suivis "à distance" à l'aide de la plate-forme interactive Moodle. Le choix de ces cours pourra aller jusqu'à une année de 60 crédits et doit nécessairement être validé par le responsable de programme à l'inscription. Dans ce cas, ces cours seront obligatoirement évalués sur place par oral et/ou écrit.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

L'évaluation aura lieu sous les formes retenues les plus adéquates par les enseignants en cohérence avec les objectifs du cours inscrits dans le cahier des charges.

Sauf exception, les cours font l'objet d'une évaluation pendant la session des examens, le plus souvent sous la forme d'un oral. D'une manière générale, les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir Règlement général des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Sont plus spécifiques :

En premier bloc annuel du programme de bachelier, un séminaire de méthodologie vise à percevoir la complémentarité des axes positif, systématique et pratique de la théologie.

En deuxième ou troisième bloc annuel du programme de bachelier, un stage d'observation fait l'objet d'un rapport.

L'évaluation globale des connaissances et des compétences acquises lors des cours se fait grâce à un travail de fin de cycle.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les U.E. sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

La Faculté de théologie et d'étude des religions offre la possibilité aux étudiants d'accomplir une partie de leur formation à l'étranger (<https://uclouvain.be/fr/facultes/theologie/international-ti.html>) (Erasmus, Mercator), dès le troisième bloc annuel du bachelier en sciences religieuses.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif et reprennent une liste non-exhaustive des formations auxquelles vous aurez accès après cette formation. Veuillez consulter les conditions d'accès des formations mentionnées afin de vous assurer de disposer de l'information à jour.

Situation du programme dans le cursus

Le bachelier en sciences religieuses donne accès direct au [Master \[60\] en théologie](#), au [Master \[120\] en théologie](#), et au [Master \[120\] en sciences des religions](#).

Autres formations accessibles au terme du programme

Moyennant certains prérequis, le bachelier en sciences religieuses donne accès au [Master \[120\] en études bibliques](#).

En outre, des masters de l'UCLouvain sont accessibles aux diplômés bacheliers de l'UCLouvain. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès direct pour tout bachelier moyennant mineure en études européennes; sur dossier pour tout autre bachelier),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès moyennant un complément de 60 crédits).

